

Changement de nom et des armoiries de l'Association

Lors de sa dernière Assemblée générale, le 11 août 2007 à Kamouraska, le Conseil d'administration de l'Association a proposé un changement de nom ainsi que certains changements pour les meubles (objets) sur le blason de l'Association. Voici la proposition que le Conseil d'administration a présentée aux membres présents à l'Assemblée générale.

Le nom de l'Association

Selon les règles de l'Autorité héraldique du Canada, le patronyme de l'ancêtre utilisé par l'Association de famille est celui que l'on retrouve dans le premier acte officiel concernant cet ancêtre.

1. Pour le moment, le premier acte officiel dans lequel le patronyme de notre ancêtre est mentionné est « L'inventaire de la succession de Charles Aubert de La Chesnaye, à la requête d'Angélique Denis, sa veuve, à la seigneurie de Rivière-du-Loup », pages 5 et 6, en date du 4 juillet 1703, réalisé devant le notaire La Cetière. Le patronyme utilisé dans ce document est « Faugas ».
2. Le deuxième document officiel est le contrat de mariage de notre ancêtre Romain, réalisé devant Étienne Janneau, sous seing privé, le 20 janvier 1709, et déposé en son étude le 20 janvier 1710. Dans l'intitulé de ce contrat, il est inscrit : « Contrat de mariage entre Faugas et Angélique Ouellet ». Dans le contrat il est mentionné que Romain « Focase » est le fils de Renaud de « Faugas ».
3. Dans les actes notariés, le patronyme de notre ancêtre et de ses fils apparaît sous les formes Faugas, Focas, Focase, Fogas, Phaucas, Phaugas mais jamais sous la forme Phocas.
4. Le patronyme « Phocas » serait de souche grecque alors que notre ancêtre, selon son acte et son contrat de mariage, est de souche française. Ce patronyme fut introduit en Nouvelle-France dans les registres paroissiaux, principalement dans la région de Kamouraska.

En conséquence, le nom de l'Association devrait donc être « Association des familles Raymond (Faugas) Inc. ».

Les armoiries

Yvon Raymond, Mickael Willème et Robert Raymond ont travaillé en collaboration avec madame Boudreau de l'Autorité héraldique du Canada. Quatre projets sont présentés aux membres du C. A.

Le projet suivant est retenu par les membres du Conseil d'administration. Les trois losanges, symbolisme grecque, sont remplacés par trois fleurs de lys.

Suite aux discussions, il est proposé par Yvette, appuyée de Ginette, que les armoiries et le nom de l'Association mentionnés ci-dessus soient acceptés et proposés à l'Assemblée générale du 11 août 2007 pour acceptation par les membres. Adopté à l'unanimité.

ASSOCIATION DES FAMILLES
RAYMOND (PHOCAS) INC.



RAYMOND (FAUGAS)



Le symbolisme

En changeant certains meubles (objets) dans les armoiries, il faut changer aussi certains paragraphes du symbolisme (explication du blason et de ses meubles ou objets).

Voici les changements au symbolisme présentés à l'Assemblée générale du 11 août 2007 :

Le point 2.1 - Les trois fleurs de lys :

Elles symbolisent les trois lieux d'origine de l'Ancêtre : la **France**, la **Nouvelle-France** et **Saint-Louis-de-Kamouraska**.

- **La France** : la fleur de lys est utilisée et popularisée par les rois de France, pays d'origine de notre Ancêtre, qui l'emploient comme emblème royal.
- **La Nouvelle-France** : deuxième patrie de notre Ancêtre, étant une colonie de la France, la fleur de lys est donc aussi l'emblème de ce territoire qui deviendra le Québec et dont le drapeau arbore la fleur de lys.
- **Saint-Louis-de-Kamouraska** : notre Ancêtre apporte avec lui la fleur de lys, et tout son symbolisme, en ce lieu où il décide de vivre et de fonder un foyer.

Le point 2.2 - La croix latine

La croix est un symbole puissant de la foi de celui qui la porte. Elle démontre l'engagement des familles Raymond (Faugas) à la vie spirituelle des nations francophones et anglophones d'Amérique.

Il importe de dire croix latine soit celle dont le bras vertical est plus long que l'horizontal pour la différencier de la croix grecque dont les quatre bras sont d'égale longueur.

Le point 2.4 - La gerbe de blé

La gerbe de blé figure dans les armoiries de la Gascogne, région d'origine de l'Ancêtre, en France. Elle souligne le métier d'agriculteur de l'Ancêtre. Symbole de travail et de succès, le blé symbolise, de plus, la participation essentielle des aïeules à la vie agricole et à l'alimentation du foyer.

Voici la proposition retenue par l'Assemblée générale du 11 août 2007 suite à la présentation de la proposition du Conseil d'administration et aux discussions :

Monsieur Mario Raymond, appuyé de madame Jacqueline Raymond, propose l'acceptation de la proposition du Conseil d'administration telle que présentée. Cette proposition est acceptée à majorité.

— *Robert Raymond*